

Motion du 14 septembre 2026 de Mmes et MM. Daniel Sormanni, Amar Madani, Yasmine Menétrey, Danièle Magnin, David Garcia, Gabriela Sonderegger, Sami Gashi, Lena Rey, Egon Mehmeti, Daniel Dany Pastore et David Jeanneret: «Commerçants de la rue de Carouge: accélérons les indemnisations».

PROJET DE MOTION

Considérant:

- les difficultés et les retards importants pour indemniser les commerçants de la rue de Carouge;
- que la méthode dite «OCGC» du Canton ne répond pas aux urgences liées aux travaux;
- que les critères permettant l'indemnisation sont trop restrictifs;
- qu'un critère géographique ne correspond à aucune réalité effective;
- qu'il y a urgence à sauver les commerçants encore en vie actuellement, afin d'éviter, notamment, un changement de structure commerçante à la rue de Carouge et environs;
- qu'il faut éviter une gentrification du quartier,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de mettre très rapidement en place une indemnisation, via un système d'avance de trésorerie aux commerçants, basée sur l'évaluation des besoins de chaque commerce, afin de permettre d'attendre la suite de la mise en place de la méthode dite «OCGC»;
- de reconsidérer les critères d'accès à l'indemnisation;
- de supprimer le critère géographique, mis en place par la Ville de Genève;
- d'intégrer un représentant des commerçants dans le groupe interne Ville/Canton qui décide des critères et des indemnisations.